

## Une encyclopédie au siècle des Lumières : l'*Encyclopédie Méthodique* de Charles-Joseph Panckoucke

Christophe Rey – Université de Provence (Equipe DELIC)

Le mouvement encyclopédique français du siècle des Lumières possède à travers l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres* (1751-1780)<sup>1</sup> de Diderot et d'Alembert, certainement l'un de ses plus beaux fleurons lexicographiques. Cet ouvrage constitue en effet une aventure au regard de laquelle bien des initiatives scientifiques de ce même siècle peuvent paraître bien dérisoires. Placée dans la lignée de la *Cyclopaedia* d'Ephraïm Chambers (1728), cette encyclopédie traduit une mutation épistémologique toute nouvelle en France. Les différents travaux que nos savants modernes (linguistes, historiens de la langue, etc.) ont conduit et conduisent encore à son sujet illustrent bien l'impact culturel qu'elle a pu avoir et lui confèrent donc légitimement la place qu'elle doit occuper dans le panthéon des ouvrages ayant dessiné les contours de quelques-unes de nos sciences modernes. Néanmoins, la quantité de ces travaux illustre également une caractéristique particulièrement intéressante liée à cette célèbre encyclopédie: il s'agit d'un ouvrage qui a entraîné dans son sillage de nombreuses initiatives qui pour la plupart, bien loin de n'avoir pas eu d'intérêt, ont en quelque sorte été éclipsées et dépréciées quant à leur apport scientifique. Parmi ces monuments "sans gloire", figure l'*Encyclopédie Méthodique ou par ordre des matières par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes; précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et D'Alembert, premiers éditeurs de l'Encyclopédie* (1782-1832).

En nous appuyant sur quelques-unes des conclusions de notre travail de thèse (Rey 2004), nous nous proposons de dresser ici un portrait de cette encyclopédie encore mal connue. A l'aide de quelques données chiffrées, nous montrerons ainsi dans un premier temps en quoi la *Méthodique* constitue une oeuvre originale bien éloignée d'un simple "copier/coller" de l'ouvrage de Diderot et d'Alembert. Dans un second temps, nous illustrerons l'apport épistémologique de cette même encyclopédie à travers l'analyse du traitement de la question des sons de la langue qu'elle propose. Ceci nous donnera l'occasion de mettre en exergue le rôle décisif et pourtant mal apprécié des théories développées par le grammairien-philosophe Nicolas Beauzée sur cette question précise.

### 1. Du *Dictionnaire raisonné* à l'*Encyclopédie Méthodique*, quelques indices d'une mutation épistémologique.

Placée dans le sillage étouffant du *Dictionnaire raisonné*, l'*Encyclopédie Méthodique*, ne semble pas vouloir s'ériger comme un ouvrage distinct de celui de Diderot et d'Alembert. Ainsi, les derniers mots de son titre même "veulent laisser entendre que le lecteur va avoir affaire à l'ouvrage qu'il connaissait déjà, dans une présentation renouvelée" (Ehrard 1991 : 244).

Malgré la revendication de cette parenté étroite, ces deux encyclopédies diffèrent réellement (Darnton 1982). Afin d'illustrer cet état de fait nous allons ici insister sur certaines caractéristiques saillantes qui démontrent, selon nous, le mieux l'originalité de la *Méthodique*.

---

<sup>1</sup> Nous évoquons ici l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert à travers ses trois strates, à savoir le *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres* (1751-1772), son *Supplément à l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une société de gens de lettres* (1776-1777) et sa *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les XXXIII volumes in-folio du Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers et dans son Supplément* (1780).

### **1.1 Une postérité enrichissante**

L'un des premiers critères nous permettant de bien dissocier l'ouvrage de Diderot et d'Alembert de celui dirigé par l'éditeur lillois Charles-Joseph Panckoucke (Tucoo-Chala 1977) réside dans le décalage historique entre ces deux monuments.

Bien que peu éloignées l'une de l'autre<sup>2</sup>, une mutation épistémologique semble déjà s'être instaurée entre les deux encyclopédies.

Conformément aux objectifs ayant présidé son élaboration, la *Méthodique* est en effet un ouvrage qui s'est largement appuyé sur son prédécesseur et s'est donc enrichi à son contact. De cette postérité a ainsi pu émerger une consécration, une maturation, voire une infirmation des théories déjà énoncées, et de nouvelles avancées scientifiques et technologiques ont pu faire leur apparition.

Néanmoins, cette mutation épistémologique - que nous illustrerons plus loin à travers notre étude sur la nature des connaissances sur les sons véhiculées dans cette seconde encyclopédie - trouve ses fondements essentiels à travers le fait que la *Méthodique* est non seulement un ouvrage qui a traversé la Révolution française, mais, qui plus est, un ouvrage à cheval sur le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Le passage historique du siècle des Lumières au XIX<sup>e</sup> siècle a nécessairement eu un rôle considérable dans l'évolution des connaissances humaines dont l'ouvrage de Panckoucke peut se faire l'un des témoins privilégiés.

### **1.2 Une encyclopédie plus volumineuse**

Le second critère de différenciation entre l'ouvrage de Diderot et d'Alembert et celui de Panckoucke est d'ordre quantitatif.

Venant infirmer l'hypothèse d'un simple procédé de "Copier/Coller", les cent mille articles environ de la *Méthodique* font de cette seconde encyclopédie un ouvrage bien plus imposant que la première encyclopédie, "seulement" dotée de 72000 articles. Il s'agit là d'une différence fondamentale sur laquelle nous ne nous attarderons pas mais qui confère une identité propre à l'œuvre de Panckoucke.

### **1.3 La question de l'agencement des connaissances**

Le troisième et dernier critère sur lequel nous insisterons pour affirmer l'originalité de la *Méthodique*, est à nos yeux le critère qui possède le plus de poids puisqu'il traduit sans conteste la mutation épistémologique évoquée plus haut.

Bien que toutes deux réunies sous le feuillage de l'arbre des connaissances, les approches de Diderot et Panckoucke divergent sur la question cruciale de l'organisation des connaissances et sur la mise en relation de celles-ci les unes avec les autres.

Alors que dans la première encyclopédie a été consacré l'ordre alphabétique, la *Méthodique* a fait l'objet d'un choix audacieux reposant sur l'association de ce même ordre alphabétique avec l'agencement thématique. En élaborant un ouvrage constitué de trente-neuf dictionnaires de matières - parmi lesquels figure le dictionnaire *Grammaire & Littérature* que nous avons précisément retenu comme cadre d'étude pour notre analyse sur les sons - au sein desquels a été conservé l'ordre alphabétique, Panckoucke semble s'être affranchi du "vice abécédaire"<sup>3</sup> de la première encyclopédie et prémuni d'un désordre inhérent à celle-ci:

"Dans toutes les éditions de l'Encyclopédie, publiées à ce jour, les matériaux qui la composent sont accumulés & confondus, & n'ont d'autre ordre que celui de l'alphabet. Les objets les plus disparates se touchent, se heurtent, & se succèdent brusquement. Les parties de cet ensemble sont brisées & rejetées à des distances éloignées. La chaîne en est partout interrompue : enfin il naît de ce mélange un désordre dans les choses & dans les idées, qui

<sup>2</sup> Les deux encyclopédies ne sont en effet pas très éloignées l'une de l'autre dans la mesure où les volumes du *Supplément* (1776-1777) et ceux de la *Table analytique* (1780) ne paraissent que quelques années avant les premiers volumes de l'*Encyclopédie Méthodique* (1782-1832).

<sup>3</sup> Cf. DOIG, 1992 : 60.

égare le lecteur, & qui ne lui laisse aucun fil pour se guider dans ce vaste labyrinthe." (Dictionnaire *Beaux-arts*, Prospectus général, ij)

Cette volonté de rupture avec l'agencement des connaissances jugé "défaillant" de la Diderot-d'Alembert, se manifeste également à travers le projet de création d'un *Vocabulaire Universel*, envisagé par Panckoucke comme une partie indissociable de son encyclopédie.

Le "*VOCABULAIRE UNIVERSEL, servant de Table pour tout l'Ouvrage*" - prévu en un volume in quarto - doit constituer une véritable "table des matières" de l'*Encyclopédie Méthodique*, et ainsi référencer chaque article en fonction de sa localisation dans l'œuvre, permettant ainsi au lecteur de trouver "aisément tous les mots, pourvu qu'on sache à quelle science ou à quel art ils appartiennent"<sup>4</sup>. Ce vocabulaire ne verra malheureusement jamais le jour mais l'idée de sa création pour faciliter le repérage du lecteur au sein de l'agencement thématique des trente-neuf dictionnaires renforce selon nous davantage le schisme avec la première encyclopédie.

## **2. La question cruciale des connaissances sur les sons de la langue dans l'*Encyclopédie Méthodique*.**

Ces quelques remarques d'ordre descriptif visant à asseoir l'originalité de l'*Encyclopédie Méthodique* par rapport à l'ouvrage de Diderot et d'Alembert étant faites, nous nous proposons à présent de poursuivre nos investigations au sein de cette encyclopédie monumentale en faisant état de quelques conclusions issues de notre travail de thèse.

### **2.1 Le dictionnaire *Grammaire & Littérature***

L'objectif initial de notre étude était d'établir la nature des connaissances des grammairiens-philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'aspect phonique de la langue française. Certains travaux (Douay 1994 et 1996) ayant permis de mettre en exergue une mutation épistémologique véritable entre les deux encyclopédies du point de vue des connaissances grammaticales, c'est fort logiquement que nous avons choisi l'*Encyclopédie Méthodique*, et plus particulièrement le dictionnaire *Grammaire & Littérature*, comme cadre d'étude, disposant ainsi d'un ouvrage aux connaissances plus abouties que celles de l'ouvrage de Diderot et d'Alembert.

Afin de dresser un portrait tout aussi succinct que précis du dictionnaire *Grammaire & Littérature*, insistons sur le fait qu'il s'agit de l'un des tous premiers dictionnaires de la *Méthodique*, puisque ses trois volumes paraissent successivement en 1782, 1784 et 1786. De ce fait, il s'agit de l'un des dictionnaires les mieux "finis" de cet édifice dans la mesure où il est l'un des rares dictionnaires à posséder à sa fin une *Table analytique* contractuellement imposée par Panckoucke à chacun de ses rédacteurs. Censée dresser une classification des termes employés dans chaque dictionnaire, cette table n'a, semble-t-il, été élaborée que dans les premiers dictionnaires.

Par ailleurs, à l'image de nombreux autres dictionnaires de cette encyclopédie, le dictionnaire *Grammaire & Littérature* présente également la particularité d'être un sous-ensemble qui, comme son titre l'indique, fait co-exister deux domaines scientifiques particuliers au sein d'un même ouvrage : la Grammaire et la Littérature, "deux parties des connaissances humaines, unies par un principe commun, qui est l'art du langage; & qui, ne pouvant ni se séparer ni se confondre avec d'autres Sciences, devoient naturellement être rassemblées dans un même corpus d'ouvrage"<sup>5</sup>.

La partie Littérature a été dirigée mais aussi, dans sa grande majorité, rédigée par Jean-François Marmontel - déjà auteur prolifique d'articles de la première encyclopédie<sup>6</sup> - alors que la partie Grammaire a, elle, été confiée au grammairien-philosophe Nicolas

<sup>4</sup> Dictionnaire *Beaux-arts*, Second prospectus, lv.

<sup>5</sup> *Grammaire & Littérature*, Avertissement, v.

<sup>6</sup> Marmontel est notamment le rédacteur de nombreux articles du *Supplément*.

Beauzée, successeur de Dumarsais dans la rédaction des articles de grammaire du *Dictionnaire raisonné*<sup>7</sup>.

Comme nous le verrons plus loin, les lexies de notre corpus ont en grande partie été rédigés par Beauzée, nous offrant ainsi l'opportunité de nous pencher plus précisément sur les théories sur les sons de ce grammairien en particulier. Ceci n'a pas constitué un obstacle à l'établissement d'une visée qui puisse exprimer les connaissances globales sur les sons au siècle des Lumières, dans la mesure où la méthodologie bien particulière de ce grammairien faisait bel et bien de ce dernier le témoin idéal pour véhiculer les connaissances les plus abouties et les plus "vulgarisatrices" du siècle.

Dans le cadre de l'élaboration et de la diffusion de ses théories scientifiques, Beauzée est en effet réputé pour systématiquement toujours faire référence aux travaux des grammairiens antérieurs, avant de mentionner les travaux de ses contemporains, et enfin seulement avancer ses propres réflexions. Cette méthodologie nous garantissait ainsi de disposer de réflexions sur les sons ayant un regard méthodique et précis sur la plupart des travaux déjà existants.

## **2.2 Présentation du corpus de travail**

La constitution de notre corpus a consisté à collecter les différents articles du dictionnaire *Grammaire & Littérature* susceptibles d'apporter une réflexion sur les sons. En nous appuyant sur la *Méthode pour diriger les lecteurs dans l'étude de la GRAMMAIRE & de la LITTÉRATURE*, composée d'un *Tableau méthodique pour la Grammaire* et d'un *Tableau méthodique pour la Littérature*, proposée à la fin du dictionnaire, cette collecte s'est avérée particulièrement aisée. Soulignons toutefois que nous avons volontairement exclu de notre corpus les articles susceptibles d'apporter une réflexion sur les sons mais relevant du domaine de la Poésie. En les conservant, à la place des 236 lexies retenues, nous aurions obtenu un corpus bien plus vaste et donc impossible à fournir sous une forme électronique telle que celle nous avons pu livrer (Rey 2004 : 373-459).

Ainsi que nous l'avons mentionné ci-dessus, les lexies de notre corpus sont en grande partie rédigées par Beauzée lui-même, mais un nombre non-négligeable d'entre-elles l'ont été par d'autres, notamment par Dumarsais - et il s'agit donc d'emprunts à la première encyclopédie - mais aussi par Marmontel, illustrant ainsi une liaison pertinente et réelle entre la partie Grammaire et la partie Littérature de ce dictionnaire.

Nous ne nous attarderons pas davantage sur la nature exacte des lexies présentes dans notre corpus et renvoyons pour cela aux études que nous avons conduites sur cette question précise dans notre travail de doctorat (Rey 2004).

## **2.3 Les sons chez Beauzée : du Dictionnaire raisonné à l'Encyclopédie Méthodique, en passant par la Grammaire générale**

Notre réflexion autour des lexies relevant de l'étude des sons dans la *Méthodique* nous a imposé un dépouillement lexicographique important qui a permis de faire émerger un véritable "trésor lexicographique": le triptyque théorique de Beauzée.

La compréhension de la nature des réflexions de Beauzée sur les sons de la langue nécessite un parcours entre trois de ses contributions fondamentales sur la grammaire; ces trois strates sont 1) sa contribution à la rédaction des articles de grammaire de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1756-1765), 2) sa *Grammaire générale* (1767) et 3) le dictionnaire *Grammaire & Littérature* (1782-1786) de la *Méthodique*.

Nos analyses nous ont permis de dégager une certaine stratification, une gradation à travers ces trois couches théoriques concernant l'aspect phonique de la langue.

D'une manière quelque peu schématique, il semblerait que les réflexions livrées par Beauzée dans le *Dictionnaire raisonné* à travers quelques-uns de ses articles de grammaire ne

---

<sup>7</sup> Beauzée prend en charge la rédaction des articles de grammaire du *Dictionnaire raisonné* en 1756, juste après la disparition de Dumarsais.

constituent que des prémices timides à la véritable réflexion qui va naître dans la *Grammaire Générale*. Dans cet ouvrage, plus précisément à travers les 231 pages de son livre I *Des Eléments de la Parole*, Beauzée va effectivement faire émerger une véritable théorie sur les sons. Cette dernière va ensuite trouver un point d'ancrage lexical dans le dictionnaire *Grammaire & Littérature* et se concrétiser à travers l'émergence de nombreuses lexies propres à la description des sons et - comme nous le détaillerons par la suite - n'existant pas dans la première encyclopédie.

Par ailleurs, l'étude que nous avons conduite sur ce grammairien central nous a permis d'en dégager deux facettes bien distinctes. Nous avons en effet pu faire émerger le portrait d'un grammairien qui sur cette question des sons se positionnait à la fois comme héritier des connaissances antérieures, mais aussi et surtout comme un important novateur.

### 2.3.1 Nicolas Beauzée : grammairien héritier

Conformément à sa méthodologie très méticuleuse de "balayage" des théories anciennes et contemporaines, Beauzée s'érige sans conteste comme un grammairien "héritier" des connaissances déjà existantes.

Ceci se vérifie parfaitement si nous considérons la nature des connaissances que Beauzée diffuse à travers ses trois strates théoriques sur les aspects physiologiques, acoustiques et articulatoires<sup>8</sup> de la parole. Sur ces trois aspects précis, Beauzée n'apporte en effet pas de considérations constituant une évolution par rapport à ce qui existe déjà. Néanmoins, il a le mérite de mentionner et de louer les théories les plus abouties de l'époque en la matière.

En ce qui concerne l'aspect physiologique de la parole, il se fait ainsi l'écho<sup>9</sup> des travaux les plus récents et les plus novateurs, notamment à travers l'évocation des découvertes fondamentales de Denis Dodart et Antoine Ferrein. Tous deux membres de l'Académie Royale des sciences, ces grammairiens se sont penché sur le rôle des "lèvres de la glotte"<sup>10</sup> que Ferrein sera le premier à désigner comme les "cordes vocales"<sup>11</sup>.

En ce qui concerne l'aspect acoustique, le constat est exactement le même que celui que nous venons de dresser pour l'aspect physiologique dans la mesure où à défaut d'apporter un renouveau théorique, Beauzée mentionne les travaux les plus avancés. Il consacre entre autres les découvertes de Joseph Sauveur, inventeur du concept d'Acoustique, "Une science supérieure à la musique"<sup>12</sup>.

Pour compléter et achever ce portrait de Beauzée "héritier" des connaissances antérieures sur les sons, nous souhaitons également préciser que d'un point de vue articulatoire, et plus précisément en ce qui concerne l'identification des différentes unités phoniques du système français, Beauzée n'apporte pas non plus de renouveau théorique par rapport à ce qui existe déjà.

Ce dernier n'identifie en effet pas plus de sons que ses propres contemporains et mentionne, ainsi que l'ont déjà fait avant lui Duclos et Dumarsais, la quasi-totalité du système phonique que nous utilisons aujourd'hui<sup>13</sup>.

---

<sup>8</sup> Nous faisons ici plus précisément allusion à l'inventaire des sons du français que Beauzée identifie dans le système qu'il décrit.

<sup>9</sup> Article CONSONNE de l'*Encyclopédie* et du dictionnaire *Grammaire & Littérature*.

<sup>10</sup> Cf. Denis Dodart, 1700, *Sur la cause de la voix de l'homme et de ses différents tons*.

<sup>11</sup> Cf. Antoine Ferrein, 1741, *Sur l'Organe immédiat de la Voix & de ses différens tons*.

<sup>12</sup> SAUVEUR, Joseph, 1701, "Principes d'acoustique et de musique, ou système général des intervalles des sons, et de son application à tous les systèmes et à tous les instrumens de musique". Inséré dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* de 1701.

<sup>13</sup> Soulignons toutefois que ces différents grammairiens n'identifient pas encore le son [u] présent dans les mots empruntés à l'anglais.

### 2.3.2 *Beauzée grammairien novateur*

En plus de cette première facette d'un Beauzée placé dans la lignée des réflexions déjà existantes, nous avons pu faire émerger une seconde dimension de ce personnage clé pour l'étude des sons du français. Cette facette est celle d'un grammairien qui a su se servir des apports antérieurs pour formuler une théorie qui confère une dimension jamais atteinte aux réflexions sur l'aspect phonique de la langue.

Beauzée ne s'est en effet pas seulement contenté de reprendre les théories de ses prédécesseurs, mais a fourni, selon nous, la première étude d'envergure sur les sons. Ceci se traduit bien entendu d'un point de vue quantitatif puisque Beauzée est celui qui proportionnellement - dans sa *Grammaire générale* - accorde le plus de pages à la question des sons<sup>14</sup>, mais aussi du point de vue de l'avancée théorique que ce dernier apporte.

#### 2.3.2.1 *Une mise en système très avancée*

L'une des plus importantes maturations que Beauzée apporte à la description théorique des sons du français résulte de la "mise en système" rigoureuse et très novatrice que ce dernier propose dans ses trois strates théoriques. Beauzée est en effet le premier grammairien à fournir une description aussi systémique des sons et à illustrer celle-ci par le recours à des schémas à la fois complexes et détaillés. Nous reproduisons ci-dessous les classements retenus par le grammairien pour la description des sons vocaliques (Figure 1) et consonantiques (Figure 2) dans sa *Grammaire générale* :

		voix				
		retentissantes		labiales		
variables	A	orale { grave	â...pâte	EU	orale { grave	eu...jeûneur
		{ aiguë	a...pate		{ aiguë	eu...jeunesse
	É	nasale {	an...pante	O	nasale {	eun...jeun
		orale { grave	è...tête		orale { grave	ô...côte
constantes	II	{ aiguë	è...tette	{ aiguë	o...cote	
		nasale {	ein...teinte	nasale {	on...conte	
		E {	è...bâte	U {	u...sujet	
		II {	ii...bâti	OU {	ou...soumis	

Figure 1. Le système des unités vocaliques dans la *Grammaire générale* de Beauzée

		articulation		variables	
		constantes		faibles / fortes	
organiques	labiales	nasales	M (mut)	B (baquet)	P (paquet)
		orales { muettes	N (nut)	V (vendre)	F (fendre)
	{ sifflantes	L (loi) R (roi)		D (dome)	T (tome)
	linguales		nasales	G (galle)	K (calle)
aspirées	orales	muettes { dentales	H (héros)	Z (zele)	S (scelle)
		{ gutturales		J (Japon)	CH (chapon)
		liquides			
		sifflantes { dentales			
		{ palatales			

Figure 2. Le système des unités consonantiques dans la *Grammaire générale* de Beauzée

Faute de pouvoir nous attarder sur ces deux inventaires, nous pouvons néanmoins insister sur le fait qu'il s'agit des premières classifications de la sorte que nous possédons pour la langue française. Très détaillées, celles-ci ont la particularité de reposer sur des

<sup>14</sup> Les grammairiens de Port-Royal (1660) consacrent 23 pages à cette question, Dangeau (1694) 109, Duclos (1754) 44, et Beauzée (1767), comme nous l'avons dit plus haut, 231 pages.

caractéristiques aussi fondamentales que les lieux d'articulations et les modes de productions des unités identifiées.

### 2.3.2.2 *Apports sur la description des modes articulatoires*

Si nous nous arrêtons quelques instants sur cette question des différents modes articulatoires que Beauzée identifie pour opposer les unités phoniques, nous pouvons nous apercevoir qu'il s'agit également de l'un des points sur lesquels ce grammairien s'est montré novateur par rapport à ses prédécesseurs.

#### 2.3.2.2.1 *Les oppositions "nasalité/oralité" et "antériorité/postériorité"*

Depuis l'invention du concept des voyelles nasales par l'abbé de Dangeau (1694)<sup>15</sup>, aucun grammairien n'a véritablement systématisé l'opposition "nasalité/oralité". Certes Dangeau puis Duclos (1754) et Dumarsais (1754-56) évoquent la nasalité comme une caractéristique discriminante des unités vocaliques et consonantiques, mais aucun d'eux n'oppose la "nasalité" à une autre propriété articulatoire. Ce n'est qu'avec Beauzée que va naître une véritable opposition. Cette opposition est d'ailleurs exactement celle que nous possédons aujourd'hui puisque le grammairien va lexicalement opposer les concepts d'"oralité" et de "nasalité".

Il définit "les articulations nasales [...] (comme) celles qui font refluer par le nez une partie de l'air sonore dans l'instant de l'interception, de manière qu'au moment de l'explosion il n'en reste qu'une partie pour produire la voix articulée" (Beauzée, *Grammaire générale* : 49-51) et "les articulations orales [...] (comme) celles qui ne contraignent point l'air sonore de passer par le nez dans l'instant de l'interception, de manière qu'au moment de l'explosion tout sort par l'ouverture ordinaire de la bouche" (Beauzée, *Grammaire générale* : 49-51).

Bien qu'une intuition existe déjà chez certains de ses contemporains et prédécesseurs, Beauzée est le seul à formuler cette opposition, et qui plus est, il le fait en adoptant notre terminologie moderne.

En ce qui concerne l'opposition vocalique "antériorité/postériorité", il semblerait que Beauzée soit le seul à en posséder une intuition.

Cette différence articulatoire s'explique chez lui à la fois par l'écart variant entre la langue et le palais - donc dans le sens de la "hauteur"- et par la position plus ou moins avancée de la langue dans la bouche dans le sens de la "longueur", ainsi que peut le laisser croire le passage suivant :

"[...] la langue s'élève & se porte en avant pour Ê; un peu plus pour É; & les mâchoires se rapprochent encore un peu d'avantage pour I." (Beauzée, *Grammaire générale* : 7)

Pour une description plus approfondie de cette opposition articulatoire chez Beauzée, nous renvoyons au point 3.1.4 du chapitre III de notre travail de thèse (Rey 2004).

#### 2.3.2.2.2 *L'opposition "occlusives/fricatives"*

La distinction des unités consonantiques en fonction de l'opposition "occlusives/fricatives" constitue la dernière opposition qui fait de Beauzée un grammairien novateur en matière d'identification des différents modes articulatoires des sons.

Il s'agit en effet d'une opposition que seul Beauzée semble identifier et décrire précisément. Cette dernière se traduit chez lui par la distinction entre articulations "muettes" et articulations "sifflantes". Nous reproduisons ci-dessous les définitions de ces unités distinctes présentes dans sa *Grammaire générale* :

---

<sup>15</sup> Cf. LE GUERN 1990.

**"Les articulations orales muettes sont celles qui naissent d'une interception totale de l'air sonore;** de manière que, si la partie organique qui est mise en mouvement restoit dans l'état où ce mouvement la met d'abord, il ne pourroit s'échapper aucune partie de l'air sonore & l'on ne pourroit rien faire entendre de distinct." (Beauzée, *Grammaire générale*: 52)

**"Les articulations orales sifflantes sont celles qui naissent d'une interception imparfaite de l'air sonore;** de manière que, quand la partie organique qui est mise en mouvement resteroit dans l'état où ce mouvement la met d'abord, il s'échapperoit pourtant assez d'air sonore pour faire entendre l'articulation même dont il s'agit, et même pour la faire durer longtemps comme une sorte de sifflement, de même que l'on fait durer les voix simples aussi longtemps que les poumons peuvent fournir de l'air: d'où vient que plusieurs grammairiens ont donné à ces articulations le nom de demi-voyelles (semivocales.)" (Beauzée, *Grammaire générale*: 52-53)

Ces deux passages dressent, semble-t-il, la description de ce que nous appelons aujourd'hui des unités "occlusives" (les muettes) et des unités "fricatives" (les sifflantes).

### 2.3.2.3 Une maturation scientifique prolifique

Ce qui confère selon nous aux développements sur les sons de Beauzée le statut de théorie la plus séduisante du siècle des Lumières, est certainement l'aspect multi-strates de sa réflexion.

Le triptyque théorique du grammairien-philosophe, à savoir sa contribution aux articles de grammaire du *Dictionnaire raisonné*, sa *Grammaire générale* et ses articles du dictionnaire *Grammaire & Littérature* de l'*Encyclopédie Méthodique*, traduit une réflexion de longue haleine sur les sons, une réflexion dont l'aspect définitivement abouti trouve son écho le plus significatif dans l'œuvre dirigée par Panckoucke.

L'étude de cette évolution laisse poindre une bipolarisation entre d'une part les articles du *Dictionnaire raisonné* et d'autre part les contributions de la *Grammaire générale* et du dictionnaire *Grammaire & Littérature*.

C'est en effet à partir de la *Grammaire générale* que Beauzée va introduire les oppositions fondamentales "voix/articulation", "oralité/nasalité" et "articulation muettes/articulation sifflante".

L'opposition "voix/articulation" émerge à partir de l'ouvrage de 1767 et vient se substituer à l'opposition "son/articulation". En approfondissant ses réflexions, Beauzée va - ainsi que nous le faisons d'ailleurs aujourd'hui - réserver le concept de "son" à la caractérisation des unités tant consonantiques que vocaliques et utiliser le concept de "voix" pour désigner uniquement les unités vocaliques. Cette substitution constitue une rupture évidente avec les grammairiens précédents et atteste un cheminement théorique réel sur les sons.

Les oppositions majeures entre unités "nasales" et "orales" ne figurent elles aussi dans les tableaux descriptifs des sons qu'à partir de la *Grammaire générale* et ne sont pas encore répertoriées dans les schémas présents dans la Diderot et d'Alembert.

Signalons ensuite que la maturation apportée par la *Grammaire générale* va également se traduire à travers le type d'exemples que Beauzée retient pour illustrer dans ses tableaux les différentes unités phoniques. Ainsi, alors que pour illustrer les voix fondamentales *É* et *I* dans le *Dictionnaire raisonné* Beauzée a recours aux mots "*présent*" et "*prison*", dans la *Grammaire générale* et le dictionnaire *Grammaire & Littérature*, il retient les mots "*bâté*" et "*bâti*". A première vue insignifiante, cette évolution minime n'est pas anodine dans la mesure où elle semble renforcer et généraliser le recours aux paires minimales chez ce grammairien.

Mentionnons enfin que cette évolution apportée par la *Grammaire générale* s'est traduite d'un point de vue lexical dans l'*Encyclopédie Méthodique*, puisque sur les 236 lexies qui composent notre corpus, pas moins de 26% d'entre-elles sont des lexies qui n'existent pas dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert et qui émergent donc dans le dictionnaire *Grammaire & Littérature*. Ce constat est encore plus édifiant dans la mesure où une part très importante des lexies traitant des sons dans la première encyclopédie ont subi un remaniement plus ou moins conséquent dans la *Méthodique* (Rey 2004 : 256-315).

#### 2.3.2.4. De la morphophonologie à l'épiphonologie

La généralisation que fait Beauzée du recours aux paires minimales pour illustrer les différents sons qu'il identifie, nous a amené à nous pencher sur les réflexions avancées par Sylvain Auroux et Louis-Jean Calvet dans un article de 1973<sup>16</sup>.

Dans cet écrit, les deux auteurs défendent l'idée que les théories des grammairiens-philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle constituent une véritable réflexion de nature phonétique, mais ne peuvent en aucun cas s'apparenter à des propos de nature phonologique.

La vérification de cette hypothèse à travers les théories développées par Beauzée nous a permis dans un premier temps de constater que chez ce grammairien - à l'image de ce qui figurait déjà chez certains de ses contemporains - existait une conscience de certains changements phonétiques dans la langue française. Néanmoins, ainsi que l'illustrent les exemples suivants, cette conscience ne traduisait que des réflexions de nature morphophonologique :

V [...] Les adjectifs terminés par F changent F en VE pour le féminin : **bref**, m. **brève**, f ; **veuf**, m. **veuve**, f. (*Grammaire & Littérature*, V)

ACCENT [...] On met aussi cet accent sur le **vôtre**, le **nôtre**, apôtre, bientôt, maître, afin qu'il donnât, &c. où la voyelle est longue : **vo**tre & **no**tre, suivis d'un substantif, n'ont point d'accent. (*Grammaire & Littérature*, ACCENT)

En conduisant plus loin nos investigations, nous nous sommes cependant aperçu que chez Beauzée semblaient émerger des réflexions dépassant les simples remarques d'ordre morphophonologique et nous amenant progressivement vers de la phonologie, ou tout au moins vers ce que Sylvain Auroux appelle l'épiphonologie (Auroux 1992), c'est-à-dire une phonologie en devenir, en train de se constituer comme science à part entière.

Les lexies GUTTURAL, AIGU et PALATAL fournissent une illustration de cette dimension supplémentaire :

"GUTTURAL [...] Les articulations gutturales sont celles qui font retentir l'explosion de la voix dans la région du gosier. Il y en a deux bien sensibles dans le françois, G & Q ; telles qu'on les entend dans les mots **Gale**, **Cale** ; **vaguer**, **vaquer** ; &c. " (*Grammaire & Littérature*, GUTTURAL)

AIGU [...] Mais on dit plus particulièrement qu'Une voix orale est aigüe, lorsque la prononciation en est légère & rapide, de sorte que l'oreille en est, pour ainsi dire, plus tôt piquée que remplie : telle est la voix *a* dans le mot **pate** (pied d'un animal), qui se prononce tout autrement que dans le mot **pâte** (farine pétrie). Voyez VOIX." (*Grammaire & Littérature*, AIGU)

"PALATAL [...] Les articulations palatales sont des articulations linguales sifflantes, dont le sifflement s'exécute dans l'intérieur de la bouche, entre le milieu de la langue & le palais. Il y en a deux en françois, j & ch, telles qu'on les entend au commencement des mots **Japon**, **chapon**. " (*Grammaire & Littérature*, PALATAL)

---

<sup>16</sup> AUROUX, Sylvain, CALVET Louis-Jean., 1973, "De la phonétique à l'apprentissage de la lecture", *La Linguistique* n°9 (1973/1), PUF.

Ces lexies illustrent clairement une volonté du grammairien de fournir des exemples susceptibles de traduire la différence fonctionnelle, et donc phonologique, des unités phonétiques mises en opposition.

Néanmoins, ce qui nous laisse croire qu'avec Beauzée la description des sons glisse progressivement de la morphophonologie vers la phonologie véritable, c'est l'usage très systématique et particulier que ce dernier fait des exemples constituant des paires minimales.

Avant Beauzée, l'usage des exemples constituant des paires minimales visant à opposer des unités phoniques n'est pas chose nouvelle - notamment pour certaines langues étrangères comme l'anglais<sup>17</sup> - puisque bien d'autres grammairiens avant lui manifestent effectivement ce type de recours. Toutefois, ce qui est complètement nouveau chez Beauzée, et de fait tout à fait intéressant, c'est l'usage qu'en fait ce dernier à un endroit aussi stratégique que ses schémas de classification des sons. Nous ne recensons, en ce qui concerne le français, aucune autre attestation de ce type.

## Conclusion

Le portrait de l'*Encyclopédie Méthodique* que nous avons pu brosser à travers les conclusions de notre travail sur les connaissances phoniques dans le dictionnaire *Grammaire & Littérature*, permet selon nous de mesurer tout le travail qu'il reste à faire pour donner à cette encyclopédie originale et véritablement continuatrice de l'ouvrage de Diderot et d'Alembert, la place qu'elle mérite parmi les repères incontournables de notre patrimoine lexicographique.

Resté célèbre pour ses travaux sur la syntaxe française, le grammairien Nicolas Beauzée nous livre au cœur de cet ouvrage les réflexions sur les sons les plus abouties du XVIII<sup>e</sup> siècle. Inexploitées jusqu'à ce jour, nous espérons modestement que notre travail aura contribué et contribuera encore davantage à faire connaître ces dernières.

En dépassant le simple cadre du dictionnaire sur lequel nous nous sommes penché, il est fort à parier que parmi les trente-huit autres dictionnaires de matières que comporte l'œuvre monumentale de Panckoucke, certains renferment également les découvertes de leur propre Beauzée.

## Bibliographie

### Sources primaires:

BEAUZÉE, Nicolas, 1974 (1767) : *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Paris : J. Barbou, réédité en fac-similé, Stuttgart-Bad Cannstatt : Friedrich Fromann Verlag

BEAUZÉE, Nicolas, MARMONTEL, Jean-François., 1782-1784-1786, *Encyclopédie Méthodique. Grammaire & Littérature*. A Paris (chez Panckoucke), Liège (chez Plomteux). 3 vol.

DANGEAU, *Essais de grammaire* (1694), repris dans *Opuscules sur la langue française* (1754).

DIDEROT, Denis, ALEMBERT, Jean Le Rond d', 1751-1766, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres*, Stuttgart, F. Frommann Verlag – G. Holzboog, 1990.

DODART, Denis, 1700, *Sur la cause de la voix de l'homme et de ses différents tons*.

DUCLOS, 1754, *Remarques sur la Grammaire de Port-Royal*.

*Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes ; précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers Editeurs de l'Encyclopédie*, 1782-1832, A Paris (chez Panckoucke), Liège (chez Plomteux). 210 vol.

FERREIN, 1754, *Mémoire de l'Académie royale des Sciences*, séance du 15 novembre 1741, Paris.

PANCKOUCKE, Charles-Joseph, 1788, "Prospectus général", *Dictionnaire Beaux-Arts* (1788-1791).

---

<sup>17</sup> Nous pouvons notamment mentionner les travaux de Lodwick, auteur d'un *Universal Alphabet* (1686).

SAUVEUR, Joseph, 1701, *Principes d'acoustique et de musique, ou système général des intervalles des sons, et de son application à tous les systèmes et à tous les instrumens de musique*. Inséré dans les mémoires de 1701 de l'Académie Royale des Sciences.

### Sources secondaires:

- AUROUX, Sylvain, 1992, "Note sur les progrès de la phonétique au XVIII<sup>e</sup> siècle", *Histoire des idées linguistiques*, Tome 2, Philosophie et Langage, MARDAGA, pp. 598-606.
- AUROUX, Sylvain, CALVET Louis-Jean., 1973, "De la phonétique à l'apprentissage de la lecture", *La Linguistique* n°9 (1973/1), PUF.
- DARNTON, Robert, 1982 (1979), *L'Aventure de l'Encyclopédie. 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Perrin, 445 p. III. Traduction de Marie-Alyx Revellat. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie.
- DOIG, Kathleen. H, 1992, "L'Encyclopédie méthodique et l'organisation des connaissances", *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 12 (1992), pp. 59-69.
- DOUAY, Françoise. 1996, "Le paradoxe et son cortège, de l'Encyclopédie à l'Encyclopédie méthodique", R. Landheer et P. J. Smith (eds) *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, pp. 221-237.
- DOUAY, Françoise, 1994, "Les figures de rhétorique: actualité, reconstruction, remploi", in *Langue française* n°101: *Les Figures de rhétorique et leur actualité en linguistique*, Paris, éditions Larousse, pp. 13-26.
- EHRARD, Jean, 1991, "De Diderot à Panckoucke : Deux pratiques de l'alphabet", *L'Encyclopédisme : actes du Colloque de Caen, 12-16 janvier 1987*. - Paris, 1991, pp. 234-252.
- LE GUERN, Michel, 1990, *Dangeau et les origines de la phonologie française*, Littératures classiques n°12 : La voix au XVII<sup>e</sup> siècle, pp. 93-100.
- REY, Christophe, 2004, Analyse et informatisation des articles traitant de l'étude des sons dans le dictionnaire Grammaire & Littérature de Nicolas Beauzée et Jean-François Marmontel, issu de l'Encyclopédie Méthodique. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence.
- TUCOO-CHALA, Suzanne, 1977, Charles-Joseph Panckoucke & la Librairie française, 1736-1798, Pau, Marrimpouey Jeune, et Paris, Librairie Jean Touzot.